



N° 9
Avril 2015

ADCGG 13

Président Pierre JOURNEUX

Secrétaire Rolland FIGUERAS

Trésorier Jean-Michel HARY

801 Chemin de Vède aux Estiennes

13390 AURIOL

06 12 78 45 69

pierre.journeux@wanadoo.fr

www.ancgg.org/ad13



BULLETIN DE LIAISON ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE GRAND GIBIER DES BOUCHES DU RHÔNE

SAISON 2014 / 2015

FIN DE SAISON

La fermeture générale était en même temps l'ouverture des prolongations du sanglier en raison de son classement nuisible.

Certaines sociétés n'ont pas voulu user de ces possibilités étant donné la faible importance des dégâts les concernant, ou le niveau des prélèvements réalisés. Les situations locales ont pu être très différentes.

L'intersaison va être mise à profit de différentes façons par les chasseurs :

- Préparation du brevet grand gibier pour certains
- Révision ou réparation ou modification d'armes
- Achat d'une nouvelle arme (chant des sirènes des nouveaux calibres autorisés)

Quoiqu'il en soit, cette pause ne va durer que 2 mois pour les pratiquants de la chasse individuelle :

Le tir d'été commence dans 2 mois, le premier Juin.

Préparez vous ! Carabine vérifiée, lunette d'approche réglée, munitions rangées, check-list du sac contrôlée.

AU SOMMAIRE DU NUMÉRO 9

		Page
BREVET GRAND GIBIER:	BGG 2015	2
LE SAVEZ-VOUS ? :	chants et cris	2
LA CHASSE A L'ARC :	1995/2015	3
TRADITIONS :	les brisées et les honneurs	4.5.6.7
AGENDA :	AG et Remise des diplômes le Mercredi 27 Mai	8

LE BREVET GRAND GIBIER 2015

Le brevet 2104 réunissait 30 candidats, et il s'était avéré que ce nombre était important, tant en ce qui concerne les dimensions de la salle, que le temps nécessaire à la réalisation de l'épreuve pratique de tir au Tir Club Ciotaden.

C'est pourquoi il avait été décidé pour 2015 de ne pas inscrire plus de 24 candidats.

La formation a débuté le 28 Février à Auriol, Espace Plumier, avec à nouveau 4 Samedi en journée continue.

En ce qui concerne l'épreuve théorique, les 2 examens théoriques blancs sont programmés les 28 Mars et 11 Avril, l'examen final aura lieu le 25 Avril.

Le président du Jury sera monsieur Gérard Arnoult, président de l'AD du Var, et administrateur national de l'ANCGG.

CRI ET CHANT DES OISEAUX

le coq chante

la poule caquète

le canard nasille

l'oie criaille

le dindon glousse

le paon braille

le corbeau croasse

la corneille corbine

la pie jacasse

le geai cajole

l'hirondelle gazouille

le pinson ramage

les moineaux piaillent

l'alouette grisole

la mésange et la fauvette zinzinulent

la colombe roucoule

le ramier caracoule

le faisan criaille

la perdrix cacabe

la bécasse croule

le hibou hulule

la chouette chuinte

le pivert picasse

la huppe pupule

la cigogne craquète

LA CHASSE A L'ARC EN FRANCE : 1995 – 2015.

La Chasse à l'Arc en France a été légalisée en 1995 grâce à la Fédération des Chasseurs à l'Arc (FCA) - devenue depuis Fédération Française des Chasseurs à l'Arc (FFCA) - et au soutien efficace de l'ANCGG.

Cette année 2015 marque donc le 20^{ème} anniversaire de cette date depuis laquelle nous pratiquons notre mode de chasse dans la légalité. Depuis cette légalisation, des modifications de la réglementation sont intervenues (2003, 2008, 2012).

Notre Fédération compte 96 associations affiliées, le nombre de chasseurs à l'arc augmentant chaque année.

L'association SAGITTA, que je représente, a été la 6^{ème} association créée, en 1985, soit 10 ans avant la légalisation. Trente ans à ce jour !

Notre cinquantaine de membres fêtera donc en 2015 ce 30^{ème} anniversaire.

De plus, le week-end du 1^{er} au 3 mai prochain, nous organisons à St Martin de Crau une réunion nationale de travail pour les instructeurs de notre fédération nationale en vue d'améliorer notre travail de promotion de la chasse à l'arc.

Pour chasser à l'arc en France, il faut bien évidemment disposer du permis de chasser validé pour la saison en cours, d'une assurance, mais aussi d'une attestation de participation à une **Journée de Formation Obligatoire (JFO)**.

Ces JFO sont organisées par les FDC, et, dans les Bouches du Rhône, c'est notre association SAGITTA qui les dispense.

Cette journée ne fera pas de vous un chasseur à l'arc aguerri, mais elle est obligatoire, et représente en fait un permis de chasse à l'arc.

La découverte du monde de la chasse à l'arc est alors à portée de main.

Si vous êtes intéressé, voici les deux prochaines dates de JFO Arc :
samedi 30 Mai et samedi 5 Septembre.

N'hésitez pas à nous contacter ou vous inscrire directement auprès de la FDC 13.

Sébastien MESSINA
Président SAGITTA
06 63 44 25 16
sagitta@free.fr

LES TRADITIONS DE LA CHASSE

Waidmannsheil (prononcer « védmannsse haél » dit-on au chasseur qui vient de réussir son tir, en lui serrant la main ; ou alors au chasseur qui part à la chasse.

Le chasseur répondant Waidmannsdank (« védmannsse danc »).

Ce qui peut se traduire dans le premier cas par « Félicitations », dans l'autre par « Bonne chasse », la réponse signifiant « Merci ».

Les traductions littérales sont :

Waidmannsheil = Salut de Waidmann . Waidmannsdank = Remerciements de Waidmann .

Waidmann est le saint patron des chasseurs . Heil = Salut . Dank = Merci.

Les pays dits germaniques ont développé depuis très longtemps un art et une culture cynégétique qui régissent toujours la pratique selon un cadre éthique rigoureux.

Le chasseur doit en toutes circonstances se conduire selon l'honneur, le respect des traditions, le respect de l'autre, et le respect de l'animal. Par exemple, il ne tentera jamais un tir hasardeux ou trop lointain « par ce que le gibier risque plus que lui... ». Le vrai chasseur est ainsi « Waidmannisch », c'est-à-dire respectueux des traditions et de l'éthique de la chasse.

Le respect des traditions léguées et de l'éthique ne se retrouve guère chez nous que dans la vénerie et la fauconnerie, héritages remontant bien avant les rois Francs, et affirmés au cours des siècles, apanage de petites minorités.

Ainsi, beaucoup l'ignorent, les rois partaient en guerre en emmenant aussi leurs équipages de chasse avec hommes et chiens, leurs fauconniers et leurs oiseaux, outre leurs capitaines et soldats. Et ils chassaient en chemin ou entre deux batailles ! Et se donnaient mutuellement la permission de déborder pour la chasse sur les territoires de l'autre, sans représailles ni combat.

Remontons encore le temps.

La description des techniques de chasse est déjà retrouvée chez les Egyptiens antiques .

Le grec Xénophon (400 avant JC) avait écrit un traité de chasse complet et détaillé.

Gaston Phoebus (1331-1391) nous a laissé un traité complet, toujours actuel, sur la chasse, les gibiers, les chiens, les modes de chasse (à courre, à tir, battues, poussée silencieuse...). Il est étonnant d'y voir combien, à part les armes, rien n'a changé.

Et vous avez dit éthique ? Écoutons Gaston Phébus : « Il n'est point de vrai chasseur qui n'ait d'égard pour le gibier. Et c'est pour lui règle d'honneur, de l'aimer et le protéger. ».

ADCGG 13

Mais la chasse est réservée à la noblesse ; les traditions, la culture cynégétique et son éthique ne peuvent imprégner l'inconscient collectif du peuple.

1789, nuit du 4 Aout, c'est l'abolition des privilèges et des droits féodaux : la chasse est permise à tous : il ne faudra qu'un an pour voir décimer tous les gibiers. Aussi le droit de chasse rattaché à la propriété est rétabli dès 1790.

N'y aurait-il pas, dans cette démocratisation soudaine, une explication possible à l'ignorance partielle ou totale de cette culture, de ces traditions, par le plus grand nombre de nos chasseurs. Nous allons faire le tour de ces traditions pour les découvrir ou nous les remettre en mémoire. Les respecter fera que le plaisir que nous prenons à chasser sera plus complet.

LES BRISÉES ET LES HONNEURS

Une brisée est une branche rompue (jamais coupée) servant à la communication entre chasseurs et aux honneurs.

Pour les honneurs, la brisée doit être d'une essence d'arbre dite noble (prélevée en la brisant, non pas en la coupant) . Les essences dites nobles sont au nombre de 5 : Chêne, hêtre, pin, sapin, épicéa.

En l'absence de ces espèces on peut aussi utiliser : aulne, mélèze, rhododendron, genévrier, ou autres feuillus sinon.

On peut distinguer 12 brisées, en 4 groupes :

- brisées générales : principale, de direction, d'attente, d'avertissement
- brisées de tir : du tir, d'impact, de fuite
- brisées d'honneur : dernière bouchée, prise de possession, du tireur, du chien
- brisée de deuil

Brisées générales : 4

- La brisée principale : de la longueur du bras, tige partiellement écorcée au couteau, à terre ou suspendue
→ elle attire l'attention
- La brisée de direction : de moitié plus petite, partiellement écorcée aussi, elles peuvent être plusieurs successives
→ la pousse terminale indique la direction à suivre,
- La brisée d'attente : 2 brisées mises en X, non écorcées
→ m'attendre ici
- La brisée d'avertissement : écorcée, pousses latérales et terminales enlevées, mise en cercle, à terre ou suspendu
→ mise en garde : piège ou danger (risque d'éboulement, d'avalanche..),

ADCGG 13

Brisées de tir : 3

- La brisée du tir : une brisée principale, pousse terminale vers la direction du tir, **et** une brisée plus petite plantée verticalement au poste précis du tireur
→ j'ai tiré d'ici, dans cette direction
- La brisée d'impact : plantée verticalement, seule
→ l'anschuss (endroit où était le gibier au moment de l'impact)
- La brisée de fuite : extrémité taillée en pointe ; pointe vers la direction de la fuite si mâle, pousse terminale vers la direction de fuite si femelle, **et** une autre derrière posée perpendiculairement
→ le gibier tiré était de tel sexe , et a fui dans cette direction.

Brisées d'honneur : 4

- La brisée de dernière bouchée : aussi appelée de dernière mangeure ; réservée aux ongulés ; (mâles seulement , mais en France les femelles aussi sont honorées) et parfois aux grands tétras.
Mise dans la gueule de l'animal aussitôt après le tir.
Choisir une essence noble
- La brisée de prise de possession : ongulé couché sur le coté droit, cette brisée se place derrière l'épaule, cassure vers la tête pour un mâle, vers l'arrière pour une femelle, essence noble.
- La brisée du tireur : une brisée , trempée dans le sang du gibier, est présentée sur un couteau ou un chapeau au tireur, de la main gauche, en le félicitant (Waidmannsheil) et en échangeant une poignée de main (droite).
Le tireur en échangeant la poignée de main (droite) remercie (Waidmannsdank), et prend la brisée de la main gauche.
Il la pique ensuite sur le coté droit de son chapeau.
En chasse silencieuse, la remise de la brisée au tireur se fait sur le lieu du tir, par le guide ou le conducteur de chien de sang, voire par le tireur à lui-même quand il est seul.
En battue, la remise des brisées a lieu lors du tableau.
Cette brisée honore le tireur pour les ongulés, le renard, la marmotte, le tétras.
- La brisée du chien (de sang) : en cas de recherche fructueuse, la brisée sera remise au tireur par le conducteur du chien de sang. Le tireur en détache alors une partie qu'il remet au conducteur, qui va la fixer au collier du chien .

ADCGG 13

Brisée de deuil

La brisée de deuil : lors des obsèques d'un camarade, elle est portée sur le côté gauche du chapeau, envers du feuillage vers l'extérieur .
Puis au moment de l'inhumation, le chasseur la prend de sa main gauche, la porte à son cœur, puis la jette dans la fosse ouverte en dernier adieu.

Les candidats au Brevet sont concernés par les seules brisées d'honneur.

LE TABLEAU

Quant la chasse est terminée, il faut présenter le tableau :

Le tableau doit respecter un protocole strict.

Il n'est pas admis de ne pas être présent lors du tableau, et on ne doit pas s'y présenter sans chapeau, ni un verre à la main.

Les animaux sont couchés sur le flanc droit, déjà vidés, sur un lit végétal, en branches de résineux de préférence, en lignes parallèles successives de même espèce, de taille décroissante de gauche à droite, avec leurs 2 brisées (dernière bouchée et prise de possession).

Les animaux ne doivent jamais être poussés du pied, ou enjambés, ce qui serait une injure grave. Ils doivent être contournés. Le chevreuil ne doit pas être trainé par terre, mais porté.

Les chasseurs sont côté gauche du tableau (côté têtes), les sonneurs et les traqueurs côté droit. Le directeur de chasse dit à voix haute le tableau et remercie l'adjudicataire qui remercie à son tour St Hubert, chasseurs et traqueurs, avant de procéder à la remise des brisées aux tireurs, qui sont appelés un par un.

Si des sonneurs sont présents les fanfares correspondantes au tableau sont sonnées ; puis Hallali et Fin de chasse, tandis que les chasseurs se découvrent (ôtent leur chapeau) pendant ces fanfares.

Le chasseur le plus chanceux - appelé roi de la chasse – remercie enfin le directeur et tous les participants. Si des toasts sont prononcés, ils sont portés de la main gauche.

Cette cérémonie est particulièrement émouvante quand elle se déroule le soir venu à la lueur de flambeaux ou torches qui doivent être plantés aux 4 coins du tableau, et aux sons des fanfares des cors.

ADCGG 13

Les traditions germaniques vont encore plus loin quant au langage utilisé et au comportement.

Quelques exemples :

Le chapeau est obligatoire, le loden vert et les gants conseillés.

Pour l'examen du permis de chasse, les candidats doivent être en costume vert, chemise blanche, cravate noire, chaussures noires.

Le tireur doit vider lui-même son gibier sur place aussitôt après le tir.

Bien sur, il n'est pas évident de respecter la lettre de ces traditions dans toutes les chasses que nous connaissons, et les conditions matérielles ne s'y prêtent pas toujours.

Mais il est partout possible de respecter le tableau, avec un minimum de cérémonial :

animaux correctement disposés, avec leurs 2 brisées, chasseurs réunis et silencieux, lecture du tableau, puis appel de chaque tireur avec remise de la brisée, par le chef de battue.

Il est certain que ce respect de l'essentiel rendra notre plaisir plus complet, et l'observation des règles élémentaires de bonne conduite et de sécurité s'en trouvera inconsciemment renforcée.

HONNEURS DU PIED

Il n'était pas possible de clore le chapitre des honneurs sans parler des honneurs du pied, et il s'agit là d'une tradition de vénerie :

Le pied est la patte avant droite de l'animal de chasse (si c'est un sanglier on ne dit pas le pied , mais la trace), coupée au niveau du carpe, puis désossé jusqu'au dessus des gardes, la peau étant ensuite fendue en longueur pour être tressée au dessus. Ce pied est ensuite remis, lors de la curée et au son des fanfares, à la personne que l'on veut honorer ou remercier.

Et si vous m'avez fait l'honneur de me lire jusqu'au bout, je vous dis : Waidmannsdank !

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**SUIVIE DE LA****CÉRÉMONIE DE REMISE DES DIPLÔMES****MERCREDI 27 MAI 17 h AURIOL****SALLE DES FÊTES****UN BUFFET CLOTURERA LA RÉUNION****Merci de réserver cette date**